



Verband der Kantonschemikerinnen und Kantonschemiker der Schweiz
Association des chimistes cantonaux de Suisse
Associazione dei chimici cantonali Svizzeri

Communiqué de presse

Transports de denrées alimentaires : refroidissement insuffisant dans 15 % des véhicules contrôlés

Association des chimistes cantonaux de Suisse, 03.02.2026

L'association des chimistes cantonaux de Suisse (ACCS) a mené l'année dernière une campagne de transport à grande échelle en collaboration avec la police. Environ 650 véhicules destinés au transport de denrées alimentaires, en particulier des véhicules frigorifiques, ont été contrôlés. Des infractions à la législation alimentaire ont été constatées dans 27 % des transports, dont 15 % concernaient un refroidissement insuffisant.

Des contrôles de denrées alimentaires ont été effectués sur les routes de tous les cantons de Suisse et au Liechtenstein entre mai et septembre 2025. La campagne a été planifiée par l'Association des chimistes cantonaux de Suisse et menée par les services cantonaux de contrôle alimentaire en collaboration avec la police. L'objectif premier était de vérifier si les températures de réfrigération requises pour le transport de denrées alimentaires étaient respectées, même pendant les mois chauds de l'été. Le respect de la chaîne du froid est essentiel, car toute interruption peut entraîner une altération des denrées alimentaires. Des températures de transport trop élevées ont un impact négatif sur la durée de consommation des aliments et peuvent, dans le pire des cas, entraîner leur détérioration.

Entre mai et septembre 2025, environ 650 véhicules transportant des denrées alimentaires ont été arrêtés et contrôlés, dont 572 (88 %) étaient des véhicules frigorifiques.

Refroidissement insuffisant dans les petites camionnettes

Pour 15 % des véhicules frigorifiques contrôlés, les organes de contrôle ont dû contester le refroidissement insuffisant des denrées alimentaires. Le taux de contestation le plus faible a été enregistré pour les véhicules les plus grands, qui disposent généralement d'un système de refroidissement performant. La plupart des contestations concernaient des camionnettes plus petites, dont les systèmes de refroidissement présentaient parfois des capacités insuffisantes ou étaient tout simplement inexistantes.

Autres manquements constatés

Plusieurs véhicules présentaient d'autres lacunes en matière d'hygiène (nettoyage insuffisant) et de conditions de transport (véhicule inadapté au transport de denrées alimentaires), ainsi que, dans certains cas isolés, une séparation insuffisante des marchandises transportées. L'hygiène du personnel n'a donné lieu à des contestations que dans quelques rares cas.

Mesures ordonnées

Les lacunes constatées lors de ces contrôles ont donné lieu à des mesures visant à rétablir la conformité aux prescriptions de la législation sur les denrées alimentaires. En cas

d'infractions graves, des mesures immédiates, telles que la saisie ou la destruction des marchandises, ont été ordonnées.

Pour de plus amples informations:

Pour la Suisse alémanique : Dr Otmar Deflorin, Kantonschemiker BE, T +41 31 633 11 11

Pour la Suisse romande : Xavier Guillaume, chimiste cantonal FR, T +41 26 305 80 02

Pour la Suisse italienne : Dr Nicola Forrer, chimico cantonale TI, T +41 91 814 61 14

Contrôle des denrées alimentaires en Suisse

Le contrôle officiel des denrées alimentaires et des objets usuels incombe aux autorités cantonales compétentes en matière de denrées alimentaires, qui effectuent des inspections et des analyses en laboratoire. Sous la direction des chimistes cantonaux, elles veillent au respect des exigences légales afin de garantir la sécurité alimentaire et la protection des consommateurs.

Coordonnées de tous les chimistes cantonaux de Suisse, communiqués de presse, rapports annuels, résultats d'analyses et d'inspections, liens utiles, etc. sous : www.kantonschemiker.ch